N° 45 — CXXIme Année | Un numéro: 5 c. | Mardi 23 Février 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées

On s'abonne à toute époque

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces remises au bureau avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — FÉVRIER.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
20	— 3.1	— 3.9	— 1.6	720.1		NE	faibl.	cou.
21	— 3.1	— 4.2	— 1.9	719.8		»	»	»

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

20	3.2	— 0.4	6.4	665.4		NE	faibl.	clair
21	— 1.1	— 5.8	1.8	654.3		»	moy.	«

NIVEAU DU LAC : 429 m. 39.

IMMEUBLES A VENDRE

ENCHÈRES D'IMMEUBLES

rière Boudry, Colombier et Auvernier.

M. L. Matthey-Junod exposera en vente, par enchères publiques, samedi le *6 mars 1886,* à l'hôtel du Cheval blanc à Colombier, dès 7 heures et demie du soir, les immeubles ci-après :

A. Territoire de Boudry.

1° Art. 1434. ***Les Gouguillettes,*** vigne en ***rouge,*** de 4 et demi ouvriers (1593 mètres).

2° Art. 1435. ***Brassin,*** vigne ½ **rouge** et ½ **blanc** de 11 ouvriers un quart (3973 mètres).

Cette dernière sera exposée en bloc et par parcelles.

B. Territoire de Colombier.

3° Art. 944. A Colombier, à la ***Rue haute,*** une propriété avantageusement située, au centre du village, maison d'habitation assurée fr. 22,000, comprenant 3 logements avec une boulangerie. Rapport annuel : fr. 13 à 1400. Beau jardin de 168 mètres carrés attenant.

4° Art. 1202. ***A Ceylard,*** vigne de 2 ouvriers (690 mètres).

5° Art. 1205. ***Au Creux-du-Rosy,*** vigne de 1½ ouvrier (475 mètres).

6° Art. 1206. ***Au Creux-du-Rosy,*** vigne de 5½ ouvriers (1550 mètres).

C. Territoire d'Auvernier.

7° Art. 851. ***Tertre,*** vigne de deux ouvriers (761 mètres).

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude du notaire Paul Barrelet, à Colombier.

On offre à vendre

près de la ville et la gare, une maison de construction récente avec place de dégagement; vue splendide. S'adresser pour le prix et conditions par lettres affranchies A. Z. n° 28, poste restante, Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

Jeudi 4 mars, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères, les lots de billons suivants, situés à Fontaine, à Gazelle et au Chemin au Coq, forêt de Chaumont :

Lot n° 1. 8 billons sapin, long. 4.—, cube 4.18.

Lot n° 2. 25 billons sapin, long. 5.40, cube 17.03.

Lot n° 3. 44 billons sapin, long. 5.40, cube 30.10.

Lot n° 4. 45 billons sapin, long. 4.—, cube 19.24.

Lot n° 5. 4 billons sapin, long. 5.40, cube 3.01.

Lot n° 6. 11 billons sapin, long. 4.—, cube 7.65.

La vente aura lieu à 10½ heures, à l'Hôtel-de-Ville.

ENCHÈRES DE MOBILIER
à Colombier

Le syndic à la masse en faillite du citoyen Charles-Henri Rosselet, entrepreneur à Colombier, fera vendre en enchères publiques, samedi 27 février 1886, dès 9 heures du matin, dans la maison du failli à Colombier, ce qui suit : Un canapé à ressorts damas rouge, 6 chaises rembourrées, damas rouge, un canapé à ressorts, damas brun, un bureau, une commode, une glace, tableaux, tables diverses, tables de nuit, chaises, tapis, descentes de lit, un lit complet à deux personnes, 3 armoires, 2 layettes, un piano, un dictionnaire Bescherelle, bibliothèque, draps de lit, un potager avec ses accessoires, chars, charrettes, brouettes, civières, cribles, pelles, pioches, bèches, brasses, griffes, enclumes, crics, puisoirs, chevalets, échelles, 2 pompes, 200 briques perforées, pierre jaune, plateaux, perches, chaux, et quantité d'objets dont le détail est supprimé.

S'adresser pour renseignements au citoyen Ed. Redard, agent d'affaires, à Colombier.

Auvernier, le 15 février 1886.

Greffe de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques, **vendredi 26 février, à 2 heures après midi, à l'hôtel du Mont-Blanc,** les meubles et objets suivants : **1 coffre-fort, 1 bureau bois en noyer, 1 grande table noyer recouverte en damas rouge, 4 chaises rembourrées velours rouge,** 2 chaises jonc, 1 fauteuil de bureau, 1 casier avec cartons, 1 autre casier, 1 bureau à 2 corps, 1 petit bureau, 1 banc à dossier, 1 presse à copier, 1 banque sapin, **1 fourneau en fonte avec tuyaux,** 1 porte-parapluies, 1 porte-manteaux, 2 lampes à gaz avec tuyaux, presse-papier, corbeilles, encriers, buvards, sous-main et d'autres objets de bureau.

Pour visiter les meubles avant l'enchère, s'adresser à M. Courvoisier, avocat, syndic de la faillite C.-F. Petitpierre.

Neuchâtel, le 17 février 1886.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

755 A vendre un excellent ***chien d'arrêt,*** épagneul, âgé de six ans. S'adresser au bureau d'avis.

Atelier de marbrerie et sculptures

FAUBOURG DU LAC 29

vis-à-vis de la grande promenade à Neuchâtel.

J. ALEXANDRE CUSTOR

Grand choix de monuments funéraires en tous genres. Garnitures de meubles. Réparation d'ouvrages détériorés. Prix minimes. Exécution soignée.

CAVE PAUL FAVARGER

Grande Rochette

Vin blanc 1885 sur lie.
Vin rouge 1885.
Vin blanc 1884 sur lie et en fûts.
Vin rouge 1884 en bouteilles.

S'inscrire dès maintenant pour le vin sur lie chez M. A. Perregaux, Faubourg de l'Hôpital, n° 1, ou à mon bureau, Hôtel-de-Ville.

Pour cause de *liquidation complète,* j'offre à vendre une volière de jardin en fer, avec fil de fer double, en sûreté contre les chats, très élégante construction en forme de pavillon à huit coins, avec ou sans oiseaux, dont 22 pièces différentes, étrangers et du pays, outre une séparation de chambre en fil de fer.

Adresse : *Em. Zoller,* Neuchâtel.

LA MAISON BARBEY & CIE

vient d'ajouter à ses assortiments un rayon de **RUBANS** à des prix très avantageux. Elle peut offrir dès ce jour dans les largeurs les plus courantes :

Rubans Taffetas uni.
Rubans Taffetas à bords.
Rubans satin et faille.
Rubans faille.
Rubans ottoman.
Rubans crêpe anglais.

Chacun de ces articles se trouve en magasin dans un grand choix de nuances, et la maison se charge de faire venir les nuances qui ne seraient pas en rayon.

Prix spéciaux pour ***modistes et couturières.***

Caves de Rod. SCHINZ

Prochainement mise en bouteilles des blancs absinthés 1885 et des vins sur lie 1885. S'inscrire à son bureau.

Magasin Ernest MORTHIER

successeur de Borel-Wittnauer

15, RUE DE L'HOPITAL, 15

Vin de Madère

garanti pur, ayant 12 ans de bouteille. — Importation directe.

A vendre 20,000 échalas, fendus à la hache, rendus à domicile au prix de 4 fr. 50 le cent. S'adresser à Jacob Guttmann, aubergiste, à Fenils, près Cerlier.

A vendre 1200 pieds de bon

FUMIER

à bas prix. S'adresser à M. **Oscar Imhof, à Renan.** H. 702 J.)

Cognac ferrugineux Golliez
Sirop Golliez au brou de noix
Alcool Golliez à la menthe de camomille
Externum américain Golliez,
en vente dans les pharmacies :
Bauler, Bourgeois, à Neuchâtel ; Zintgraff, à St-Blaise ; Gagnebin, à Chaux-de-Fonds ; Burmann, au Locle ; Burnand, à Fleurier ; Golliez, à Morat.
Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la **marque des deux palmiers.** (H-826-X)

Epicerie ROBERT

rue du Coq-d'Inde

Bière de la Grande Brasserie

à 35 centimes la bouteille.

Vente de bois de charronnage

La Municipalité de Neuchâtel offre à vendre 49 billes de bois orme et tilleul provenant de l'abattage d'une partie de la grande Promenade et mesurant :

Orme 9,124 mètres cubes.
Tilleul 4,831 »

Ces bois sont déposés Avenue Est du Port.

Les amateurs sont priés de remettre leur offre au bureau de la Direction des Travaux publics, d'ici au samedi 27 courant.

ECONOMIE

AROME — SAVEUR

Cafés Torréfiés

EN GRAINS

Garantis francs de goût.

USINES A VAPEUR

J. BARRELET

à BEVAIX

Canton de Neuchâtel (Suisse).

A vendre 1 horloge Morez avec sa caisse, 1 lit noyer, à deux personnes, 18 chaises cannées et un tabouret de piano; tous ces meubles sont neufs. Rue du Château 10, 2me étage.

Fin de liquidation

Bons vins rouges, garantis naturels, à 35, 50, 55 et 60 cent. le litre, par 15 litres au moins, pris à la cave. Beaujolais, Bourgogne et Bordeaux par pièces et demi-pièces.

Caves Collégiale 1.

MEUBLES SUISSES

FABRICATION SUPÉRIEURE

GARANTIE DE TOUTE SOLIDITÉ DE LA MAISON

HEER-CRAMER

LAUSANNE

TAPIS CORTICINE pour salles à manger et corridors.

DÉPOT

Rue du Seyon, ancien magasin Hotz

Liquidation à prix réduits

pour cause de départ

ULLMANN-WURMSER

10, Rue de l'Hôpital, 10

Spécialité pour trousseaux, deuil, robes et confections

SAVON DE GOUDRON DE BERGER

recommandé par les autorités médicales de Vienne, Prague, etc., est le plus actif contre les dartres, engelures, maladies de la peau, la chute des cheveux, les éphélides, taches hépatiques, les nez couperosés, etc.

SAVON DE BERGER AU SOUFRE ET GOUDRON

est surtout employé contre la gale, la teigne

SAVON DE BERGER A LA GLYCÉRINE ET GOUDRON

délicieux savon de toilette pour dames et enfants; employé par le monde élégant de Paris, Vienne, Berlin, Constantinople, pour adoucir la peau, en la rendant blanche et souple.

Ces savons se vendent 80 centimes la plaque dans les pharmacies Bourgeois, Bauler, à Neuchâtel. (H-8911-X)

Evitez les contre-façons en demandant expressément

LES SAVONS DE BERGER

THÉ PURGATIF

DE CHAMBARD

Ce Thé, uniquement composé de plantes et de fleurs, d'un goût très agréable, purge lentement, sans dérangement et sans fatigue. Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir. Il débarrasse l'estomac de la bile, des glaires et des humeurs, entretient le ventre libre, active les fonctions digestives et facilite la circulation du sang. Grâce à ses propriétés, il réussit toujours contre les **Maux de tête, Migraines, Etourdissements, Maux de cœur, Palpitations, Mauvaises digestions, Constipation**, et dans toutes les indispositions où il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins.

EXIGER LA BANDE BLEUE DE GARANTIE

SE TROUVE dans toutes les bonnes PHARMACIES

PRIX PAR BOITE : **1 fr. 25.**

LE VÉRITABLE

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

si apprécié depuis 12 ans contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, le froid aux pieds et aux mains, la débilité précoce, etc., est en vente dans les pharmacies : ***Bauler, Bourgeois, à Neuchâtel; Zintgraff, à St-Blaise; Gagnebin, à Chaux-de-Fonds; Burmann, au Locle; Burnand, à Fleurier; Golliez, à Morat.***

Le litre pour une cure, 5 fr.; le demi-litre, 2 fr. 50.

Eviter avec soin les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez.

Dans les mêmes pharmacies on peut se procurer :

Le sirop dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux.
L'alcool Golliez à la menthe et camomille.
L'externum américain au capsicum. (H. 816 X.)

Bois et Fagots

Bon bois sec, ainsi que des fagots, à un prix raisonnable, chez Jean Sutter, voiturier, au Tertre 10.

Cigares contre **les maux de dents**

de *Burnier & Bühlmann* à Vevey guérissant rapidt. toute douleur provenant de névralgie ou de carie.

Dépôts à Neuchâtel: Pharmacies Dardel et Bourgeois; Neuveville, pharm. Imer.

Lots de Lenzbourg de fr. 40

garantis par l'Etat d'Argovie.

Prochain tirage des séries, le 28 février, des numéros, le 31 mars 1886.

On peut encore se procurer de ces titres, avant le tirage, au prix de 37 fr. 50 chez

Ch. CLAUDON,
4, rue du Concert, Neuchâtel.

Farines légumineuses de Schnoebeli

Farine lactée perfectionnée

Affoltern sur l'Albis près Zurich.

ON DEMANDE A ACHETER

727 On achèterait aux abords de la ville une petite propriété, avec jardin ou verger, de rapport plutôt que d'agrément. Adresser les offres sous chiffre P. D. 1, au bureau du journal.

A LOUER

A louer tout de suite un logement de deux chambres, cuisine et galetas. — A la même adresse, à vendre un lit complet. S'adresser Grand'rue 10, au 2me étage.

A louer une chambre meublée. S'adr. rue du Seyon 11, au 2e.

A louer pour le 1er mars une petite chambre meublée. S'adresser rue du Seyon 15, au second.

A louer pour fin mars un logement de trois ou quatre chambres avec eau. S'adresser à James Brun, Tertre 18, au magasin.

742 Dès maintenant, à louer une jolie chambre meublée et se chauffant, à proximité de la Place du Marché. S'adresser au bureau d'avis.

A louer de suite ou à convenance, un bel appartement de deux chambres, cabinet, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, au centre de la ville. S'adr. à M, Alfred-Louis Jacot, agent d'affaires, rue du Môle 4.

Près de la gare, à louer pour la Saint-Jean, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, ayant issue sur la route cantonale. S'adresser rue des Moulins 3, au 2me étage.

741 Chambre et pension pour un jeune homme. Quartier de la Promenade. S'adr. au bureau de la feuille.

A louer une chambre meublée. Rue de la Treille 9.

A louer pour St-Jean un joli logement de 4 chambres et dépendances. S'adresser Evole 3, plain-pied.

Chambre meublée à louer, rue du Château 1, 3me étage.

A louer une jolie chambre meublée pour un monsieur. S'adresser rue des Fausses-Frayes 3, au 2me.

A remettre, pour le 1er mars prochain, un appartement de deux pièces et dépendances, avec eau dans la cuisine. S'adresser chez M. Jaquet, Gibraltar.

A remettre pour St-Georges deux logements avec dépendances, au bas du village de Cormondrèche. S'adresser à Jacob Gerster, serrurier, au dit lieu.

A la même adresse, à vendre graines de jardin de toute espèce.

A louer tout de suite une chambre indépendante. Tertre 8, 1er étage.

CAS UNIQUE

726 A remettre à Neuchâtel un commerce lucratif. Emplacement choisi, magnifique installation. Position et avenir assurés. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jolies petites chambres à louer. Rue du Seyon 12, 3me étage.

A louer dès Saint-Jean prochaine, rue Saint-Maurice, un logement de 4 pièces, dont trois grandes, cuisine et dépendances. Pour autres renseignements, s'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires, rue Lallemand n° 1.

A louer, tout de suite, jolie chambre meublée et indépendante. S'adr. rue de la Serre 2, 1er étage.

1 FEUILLETON

LA MAISON DE PENARVAN

Par JULES SANDEAU

A l'époque où les provinces de l'ouest se soulevèrent contre la république, la famille de Penarvan était, par son ancienneté, une des plus considérables de Bretagne : elle disparut dans la tourmente qui dévasta cette terre héroïque. MM. de Penarvan, ils étaient quatre frères, tombèrent foudroyés tous quatre à l'affaire de La Tremblaye. L'épitaphe de ces jeunes guerriers se trouve dans Xénophon : « Ils moururent irréprochables dans la guerre et dans l'amitié. » Lorsqu'on les rapporta sans vie au château d'où ils étaient partis quelques semaines auparavant dans tout l'éclat de la jeunesse, le vieux marquis, leur père, appuyé sur sa fille, les reçut debout au pied du perron. Sa bouche resta muette, ses yeux ne versèrent pas une larme. Il contempla longtemps sa race anéantie, puis il se découvrit pieusement et s'inclina dans un suprême adieu. Deux jours après, il montait à cheval, et, malgré son grand âge, se rendait au camp de M. de Lescure. Il se battit comme un lion, passa la Loire avec l'armée vendéenne et fut tué aux portes du Mans.

Mademoiselle de Penarvan avait suivi son père. Après des vicissitudes inouïes, elle put rentrer dans le domaine où elle était née, et prendre possession des débris de son héritage qu'avaient largement échancré les confiscations d'une part, et de l'autre cent mille écus versés par le marquis dans les caisses de l'armée catholique; les fureurs de la guerre civile avaient à peu près dévoré le reste. Ruiné par l'incendie, le château n'offrait plus qu'un seul corps de logis qui fût habitable; les fermes d'alentour, ouvertes à tous les vents, laissaient voir leurs foyers déserts, où croissaient déjà les ronces et les orties. Mademoiselle de Penarvan s'installa fièrement dans sa pauvreté : il y a des âmes qui ne relèvent point de la fortune.

Mademoiselle Renée de Penarvan était née à l'ombre des tours féodales, derniers vestiges de l'antique demeure des ancêtres, aux flancs de laquelle s'adossait, comme un nid contre une aire, le manoir des neveux. Orpheline de mère dès sa plus tendre enfance, elle avait grandi en pleine liberté au milieu de ses frères, qui, élevés eux-mêmes en gentilshommes campagnards, encourageaient à plaisir ses goûts aventureux et ses mâles instincts, héréditaires dans leur famille. Le marquis y prêtait la main; il n'avait pas de plus grande joie que de courir le cerf avec sa fille, et rien n'était charmant comme les départs pour la chasse, le seigneur breton entouré de ses quatre fils, la jeune amazone en tête, tous à cheval, et s'enfonçant, au bruit des fanfares, dans la profondeur des bois.

Cette éducation toute virile avait développé chez Mademoiselle Renée plus de force que de grâce, plus d'énergie que de tendresse. A dix-huit ans on eût dit une héroïne des temps chevaleresques. L'abbé Pyrmil, qui possédait à fond son histoire de Bretagne, et avait la manie d'en mettre un peu partout, la comparait à Jeanne de Penthièvre, et plus volontiers à la comtesse de Montfort. Elle était belle, mais, quoique blonde et blanche, d'une beauté moins faite pour inspirer l'amour que le respect. Ses cheveux, d'une rare magnificence, couronnaient un front droit et ferme. Le nez était aquilin et fier, le regard impérieux et hautain, la bouche facilement dédaigneuse. Sans manquer d'élégance, sa taille n'avait rien des formes éthérées que les poëtes poursuivent dans leurs rêves; Mademoiselle Renée eût porté sans fléchir l'armure des guerrières auxquelles l'abbé Pyrmil se plaisait à la comparer. L'orgueil de race, le plus légitime de tous après celui qu'on tire de son propre mérite, se trahissait dans ses gestes et dans son maintien. Cet orgueil, qui devait être l'unique passion de sa jeunesse et le supplice du reste de sa vie, l'avait prise presqu'au berceau. Son imagination s'était nourrie de bonne heure des chroniques de sa maison; grâce aux leçons de l'abbé Pyrmil, le culte des aïeux devint chez elle une sorte d'idolâtrie.

L'abbé Pyrmil était un pauvre abbé qui devait tout aux Penarvan, chez qui son père avait été fermier. En sortant du séminaire, il était entré au château, où il achevait l'éducation des jeunes gens et disait la messe les dimanches et les jours de fête. Qu'il fût le modèle des chapelains, je n'oserais pas l'affirmer; mais à coup sûr on pouvait voir en lui le phénix des précepteurs, car il était modeste avec un modeste savoir. Il passait d'ailleurs pour un puits de science à dix lieues à la ronde, et, si le mérite se mesurait à la taille, sans aucun doute il en eût remontré à tous les pères de l'Église, jamais abbé si haut perché sur ses jambes ne s'étant rencontré dans la chrétienté. La nature l'avait fait si long et si mince, qu'on tremblait pour lui les jours de grand vent.

Tel qu'il était, avec ses jambes de héron, son corps passé au laminoir, ses yeux d'un gris pâle et sa face blême,

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

A louer un logement de 2 chambres, cuisine, cave, bûcher et jardin. S'adr. à M. Keller, professeur, Fahys 19.

Faubourg du Crêt 19, à louer pour St-Jean, un beau logement de 5 pièces et dépendances au 1er étage. S'adresser même maison, 2me étage, chez M. Herzog.

A louer pour St-Jean prochaine, **rue de la Serre 5,** un appartement de 4 chambres, un cabinet et dépendances; eau et gaz dans la maison; jouissance du jardin; balcon.

Pour St-Jean, le second étage Evole 7, de 6 chambres, cuisine et dépendances. Balcon et vue sur le lac. S'adresser au rez-de-chaussée.

A louer une jolie chambre meublée, au soleil. Si on le désire on donnerait aussi la pension. Rue du Concert 4, au 4e, porte à droite.

ON DEMANDE A LOUER

Attention!

On demande à louer un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, pour trois personnes tranquilles, d'ici au 24 mars. S'adr. à M. Bourquin, rue de la Balance 2, au 1er, à droite.

739 On demande à louer pour Saint-Jean, un logement de 3 ou 4 chambres. S'adr. au bureau du journal.

751 On demande à louer tout de suite, au centre de la ville, un magasin, si possible avec logement dans la même maison. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Une Vaudoise âgée de 23 ans, aimant le travail et connaissant tous les travaux du ménage, cherche à se placer. Bonnes références. S'adr. Place du Marché 9, au 3me étage.

Une fille qui sait déjà servir cherche une place de femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage. S'adresser Ecluse 9, au rez-de-chaussée, à gauche.

Une jeune Allemande, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, cherche une place pour le 1er mars. Pour tous renseignements, s'adresser chez Mme Kung, rue des Moulins 27.

Une jeune fille de 17 ans demande une place tout de suite pour aider dans le ménage. Rue du Neubourg 20, au 1er.

Une jeune fille allemande, voulant apprendre le français, désire se placer comme femme de chambre ou pour faire le ménage. Elle connaît bien les ouvrages manuels. S'adr. Bercles 3, au plain-pied.

d'où s'élançait un nez impétueux, on ne pouvait s'empêcher de l'aimer tant il y avait de douceur affectueuse dans son regard et de bonté vraie dans son cœur. Une âme reconnaissante et dévouée logeait sans bruit sous cette enveloppe ridicule. Le bon abbé était tout Penarvan. Si l'on fût venu lui dire que le marquis n'était pas d'aussi bonne maison que le roi, quoique d'humeur très pacifique, il n'eût pas pris plaisamment la chose; quant aux enfants, il estimait que jamais si belle lignée n'avait fleuri sur les marches d'un trône. Son dévouement ou plutôt sa dévotion pour cette famille débordait sur toute la race, et remontait de génération en génération jusqu'aux ancêtres les plus reculés. Il s'était consacré à la glorification de leur mémoire, comme si sa reconnaissance n'eût pas trouvé à s'exercer suffisamment sur leurs descendants. Les Penarvan étaient sa marotte. Il les connaissait tous; pour les dénicher un à un dans les broussailles du passé, il avait fureté partout, fouillant chroniques et légendes; on n'est pas bien sûr que, par excès de zèle, il n'en ait pas inventé quelques-uns.

(*A suivre.*)

Une fille qui sait bien cuire, désire se placer de suite, dans un petit ménage, pour tout faire. S'adr. rue du Seyon 38, au 2me.

On cherche

pour une jeune fille bien recommandée une place de **bonne d'enfants** dans la Suisse française. Pour le commencement elle n'aspire pas au salaire.

S'adresser à Mlle Goldschmid, 680 Wartstrasse, Winterthur.

(O-320-W-H.)

Une personne de confiance, sachant faire un ménage soigné, demande à se placer en ville. Adresse : Seyon 15.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

756 On demande pour tout de suite : une fille de comptoir, deux bonnes cuisinières, dont une ne parlant que le français, une fille sachant faire un ménage soigné et un garçon d'office; de bonnes recommandations sont exigées. S'adr. au bureau de la feuille qui indiquera.

754 On demande une femme de chambre de confiance, active, pas trop jeune, parlant le français, ayant servi dans de bonnes maisons. Entrée tout de suite. Inutile de se présenter sans très bonnes recommandations. S'adresser au bureau d'avis.

Une jeune fille, travailleuse, sachant bien cuire, trouverait à se placer tout de suite. S'adr. rue de la Treille 9.

On cherche pour **Francfort-sur-Mein**

UNE JEUNE FILLE

bien recommandée, sachant les **reprises, raccomodages et la couture à fond,** (M. cpt. 84/2 F.)

S'adresser sous les initiales **L. 7257, à Rodolphe Mosse, Francfort-sur-Mein.**

On cherche pour le 1er avril une femme de chambre, âgée de 25 à 30 ans, bien au courant du service et sachant coudre et repasser. S'adresser Saint-Nicolas 3.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une jeune et honnête fille, qui parle et écrit très bien l'allemand et l'italien, et aussi un peu le français, cherche une place dans un bureau, un hôtel ou un grand magasin. S'adresser sous les initiales A. B. 111, poste restante, Lucerne.

Aux modistes

Une modiste capable, sachant les deux langues et bien versée dans le service, trouverait pour entrer tout de suite une place bien payée dans une des premières maisons de modes de la Suisse centrale. Offres accompagnées de la photographie et de références sous chiffre M. 1215 E., à l'office de publicité de **Rodolphe Mosse, Berne.** (M-a-1170 Z.)

DEMANDE DE PLACE

Un jeune Zuricois, de bonne famille, exempt du service militaire et qui a fait un apprentissage dans une graineterie et commerce de produits nationaux, désire une place au 1er mai, comme

VOLONTAIRE

dans une maison de denrées coloniales de la Suisse romande, où il puisse se perfectionner dans la langue française; station libre est demandée. Offres sous chiffre B. 128, à l'office de publicité de *Rodolphe Mosse, à Zurich.* (M. 5229 Z.)

APPRENTISSAGES

Une Maison de Nouveautés de Neuchâtel demande tout de suite un apprenti. S'adresser à la Feuille d'avis. 719

On cherche à placer comme apprenti boulanger un jeune garçon de 16 1/2 ans, fort et robuste, et un autre comme apprenti menuisier. S'adr. Tertre 8, 1er étage.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Un canari (tout jaune) s'est envolé lundi matin. Le rapporter, contre récompense, A. T. J., Parcs 7.

Une petite chatte grise tigrée s'est égarée. Prière de la rapporter, contre récompense, Grand'rue n° 1.

Perdu vendredi soir, depuis l'intérieur de la ville au bas des Zigs-Zags, un châle laine noire, crocheté. Le rapporter chez Mme Genoud, épicerie à l'Evole, contre récompense.

AVIS DIVERS

Bâtiment de Conférences
GRANDE SALLE

Mercredi 24 février 1886, à 8 h. du soir

Souvenirs d'une visite en Ecosse
CONFÉRENCE

De M. le prof. Ed. BARDE, de Genève.

Un médecin de la Suisse allemande désire placer sa fille de 16 ans dans une bonne maison particulière de Neuchâtel, où elle trouverait une vie de famille et l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser les offres au Dr Roth, à Grandson.

En conformité de la loi municipale, les personnes non domiciliées dans le ressort municipal de **La Coudre,** mais y possédant des immeubles, sont invitées à adressser au Secrétariat municipal, d'ici au 15 mars prochain, une déclaration précise des dits immeubles, contenant la situation, la valeur et la nature des dits immeubles.

Il ne sera pas tenu compte de déclarations antérieures.

Conseil municipal.

Monsieur et Madame Addor Challandes, Monsieur et Madame Louis Challandes expriment leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

Soirées du grand Monde

— Aujourd'hui mardi 23 courant, à 9 heures : Première réunion. —

Salons du rez-de-chaussée

— *NB. Le patron sera loin.* —

M. le Dr BARRELET reprendra ses consultations dès aujourd'hui mardi 23 courant.

HORTICULTURE

Nous informons l'honorable public de Neuchâtel des environs, que nous nous établissons comme horticulteurs. Nous nous recommandons aux personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance, étant en mesure de pouvoir assurer un travail consciencieux, soit pour l'entreprise, soit pour l'entretien des jardins.

Les personnes qui voudront bien nous favoriser de leurs commandes sont priées de les remettre à la librairie-papeterie Alphonse Borel, rue de l'Hôpital, ou à notre domicile, Faubourg des Parcs 52.

BOREL Frères.

Salle des Concerts Neuchâtel

Vendredi 5 mars 1886

GRAND CONCERT

donné par l'Orchestre

SAINTE-CÉCILE
DE NEUCHATEL

(36 exécutants)

sous la direction de M. **Jos. LAUBER**

avec le bienveillant concours de

M. L. B., ténor.

Pour les détails, voir le programme.

XXIIIe CONCERT
DE LA
SOCIÉTÉ CHORALE

Dimanche 28 février 1886

au Temple du Bas

Le programme paraîtra sous peu.

Les membres passifs sont invités à retirer leurs billets, ***mercredi 24 février, de 10 h. à midi,*** dans la petite salle des Concerts, contre présentation de leurs actions. — Les numéros d'ordre seront délivrés à ***neuf heures trois quarts.***

Les billets seront en vente dès ***jeudi 25 février au magasin de musique Sœurs Lehmann,*** et le jour du concert, dès 3 heures, au magasin de ***M. Gürtler, marchand-tailleur,*** vis-à-vis du Temple.

PRIX DES PLACES :

Numérotées, fr. 3. Non-numérotées, fr. 2.

NB. On trouvera des textes dès lundi 22 février, chez M. Lehmann, au prix de 10 centimes.

Commanditaire

753 Un jeune homme connaissant à fond la partie commerciale et disposant d'un capital de francs dix mille, certificats et moralité de premier ordre, cherche à reprendre un commerce ou à entrer dans une maison sérieuse de la place. Adresser les offres par écrit au bureau du journal sous les initiales S, n° 150.

12e Conférence académique

au bénéfice de la

Bibliothèque de l'Académie

Mardi 23 février, à 5 h. du soir

dans la Salle circulaire du Gymnase.

Le théâtre au moyen âge en France

par M. L. BACHELIN, professeur.

Carte de séance à 1 fr. 50, à la porte de la salle.

Bureaux: 7 1/2 h. —o— Rideau : 8 h.

COMPAGNIE PARISIENNE

Tournées artistiques et littéraires

(15e année)

A. GODFRIN, *Directeur* — H. DE LANGLAY, *Administrateur*

Théâtre de Neuchâtel

Par autorisation spéciale de l'auteur

Abonnements et Entrées de Faveur généralement suspendus

Vendredi 26 février 1886

106me représentation extraordinaire

donnée par

M. Régnier (Odéon). — **M. A. Godfrin** (Odéon). — **M. Valaire** (Vaudeville). — **Mlle Angèle Moreau** (Porte Saint-Martin). — **Mlle Gallayx** (Gymnase). — **Mlle J. Darell** (Vaudeville). — **M. F. Wagner** (Gymnase). — **Mlle Fleury** (Vaudeville). — **M. Delamarre** (Variétés). — **M. Brunel** (Variétés). — **M. Laferté** (Odéon). — **M. Roy** (Variétés).

Le grand succès de la comédie française

ANTOINETTE RIGAUD

Pièce nouvelle en 3 actes,
de M. RAIMOND DESLANDES

Représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 30 septembre 1885.

ON COMMENCERA PAR

L'AMANT AUX BOUQUETS

Pièce en 1 acte,
par MM. L. LURINE et R. DESLANDES

Dimanche 28 courant,

Danse Familière

à l'hôtel des XIII Cantons,
à PESEUX.

Bâtiment de Conférences
SALLE MOYENNE

Soirée familière pour ouvriers

mardi 23 février, à 8 h. du soir.

M. le professeur PAUL GODET parlera *sur les fourmis.*

On aimerait placer un **garçon** de 14 ans dans une honorable famille à Neuchâtel, où il devra visiter les écoles ; **en échange** on prendrait une jeune **fille** qui aurait l'occasion de suivre les écoles de Berne. Adresser les offres sous **H. 381 Y.,** à **Haasenstein et Vogler, Berne.**

Conférences de St-Blaise

Le jeudi 25 février, à 7 heures du soir
HOTEL MUNICIPAL

Histoire de ma vie

par M. le major **Osman-Bey.**

Prix d'entrée : **1 franc.** Moitié prix pour les élèves des écoles et pensionnats.

Gustave OBRECHT
teinturier
Place du Port 2, Neuchâtel.

Lavage chimique. Teint, dégraisse et blanchit toutes sortes d'étoffes, soie, laine en flottes, mérinos, cachemire, étoffes pour meubles, tapis de salons, velours et broderies, chapeaux et paille, habillements d'hommes.

Tous les articles seront traités avec soin et à des prix modérés.

LA PRÉSERVATRICE
Compagnie d'assurances contre les accidents
Fondée en 1861. Capital : fr. 5,000,000

(La plus ancienne Compagnie d'assurances contre les accidents).

Assureur des Chemins de fer J. B. L. et du J. N.

Assurances **individuelles, collectives et de responsabilité civile, de sapeurs-pompiers,** à des conditions très avantageuses.

Prière de s'adresser à l'*agent général*, **M. Alfred Bourquin,** à Neuchâtel.

Société de Monteponi, à Turin

Les porteurs d'Obligations 5 ½ % Monteponi, des deux émissions de 1881, en francs et en livres italiennes, sont informés qu'au tirage qui a eu lieu dernièrement à Turin, toutes les obligations comprises dans les **Séries 44, 52, 54,** sont appelées au remboursement au pair, **le 1er avril prochain,** et cessent de porter intérêt dès cette date.

Ces Obligations sont payables à Turin, au siège de la Société Via Cavour n° 41, à Neuchâtel, chez **MM. Berthoud et Cie,** banquiers.

Avis aux parents

Lrs parents habitant Peseux et les localités environnantes, qui auraient l'intention de faire suivre à leurs enfants, comme externes, les nouveaux cours qui s'ouvriront fin avril prochain dans les diverses classes que renferme l'Ecole normale (degrés primaire, secondaire et école normale) sont priés de s'adresser pour programmes et renseignements au directeur, M. J. Paroz. L'école modèle (enfants de 8 à 14 ans) est mixte.

On demande un pensionnaire, homme ou femme. Pour renseignements, s'adresser au bureau postal, Cudrefin.

Une bonne famille de Zurich, parlant le **bon allemand,** cherche comme pensionnaire un jeune homme qui fréquenterait, soit l'Ecole industrielle, soit le Gymnase ou le Polytechnicum de cette ville. Prix modérés. Bonnes références. Pour renseignements, s'adresser à M. Conod, faubourg du Château 15, Neuchâtel.

La Semaine illustrée. (Journal hebdomadaire. 6 fr. par an. Administration, 5, rue de Rive, Genève). — Sommaire de la livraison du 13 février 1886 :

Le Congo et M. de Brazza (avec gravure). — La bande Michelou. — Une des factoreries de Boma, sur le Congo (gravure). — Marcello, par Lina de Greyerz, traduction libre de l'allemand, par L. Granger, professeur. — Faits divers. — Charade. — Solution. — Boite aux lettres.

Madame Charles Comtesse-Mentha et ses enfants, Monsieur et Madame Charles Ribaux-Comtesse et leurs enfants, Monsieur et Madame Edouard Comtesse-Gauchat et leurs enfants, et les familles Comtesse et Gosset, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle

M. Georges COMTESSE

enlevé à leur affection aujourd'hui 20 février, à l'âge de 69 ans.

Bevaix, le 20 février 1886.

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur. Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.

Apoc. XIV, v. 13.

Venez et retournons à l'Eternel; car c'est Lui qui a déchiré, mais il nous guérira ; il a frappé, mais il bandera nos plaies.

Osée VI, v. 1.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Hermann Tasch, boucher, Anglais, et Sarah Hyams, Anglaise ; tous deux dom. à Neuchâtel.

Louis-Emile Rossel, boulanger, Bernois, dom. à Fleurier, et Margaretha Gutknecht, cuisinière, Fribourgeoise, dom. à Neuchâtel.

Naissances.

18 Bertha, à Friedrich Hübscher et à Rosina-Margaretha née Feissli, Bernois.

21 Jules-Arnold, à Jules-Frédéric Evard et à Elise née Sandoz, de Chézard.

21 Emilie-Pauline, à Karl-Friedrich Merkle et à Theresia née Haller, Wurtembergeois.

22 Anna-Martha, à Charles-Frédéric-Henri Benner et à Anna née Prisi, Wurtembergeois.

Décès.

20 Jeanne, illégitime, Neuchâteloise, née le 3 février 1886.

21 Alphonse-Henri Borel, rentier, époux de Anne née Chauney, de Neuchâtel, né le 5 septembre 1802.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE. — Le meeting monstre de Hyde-Park organisé par la Fédération démocratique-socialiste, a eu lieu dimanche après midi comme il avait été annoncé. Le gouvernement avait résolu de ne pas l'interdire, mais il avait pris toutefois de grandes précautions ; toute la police était sur pied.

Les dernières dépêches estiment à 30,000 le nombre des assistants. Les chefs socialistes se sont adressés à la foule du haut de trois voitures portant des drapeaux rouges. Plusieurs résolutions ont été adoptées blâmant vivement le gouvernement de n'avoir pas fourni du travail aux ouvriers.

A la suite du meeting la populace escortant les orateurs socialistes, a lancé des pierres et brisé des vitres dans Victoria Street et dans les rues qui avoisinent le Parlement.

Il y a eu plusieurs blessés et de nombreuses arrestations. Les désordres ont cessé vers 6 heures.

Les événements en Orient.

La Serbie a consenti à présenter des propositions écrites, qui seront présentées aujourd'hui, simultanément avec les propositions bulgares.

— Les représentants des puissances, sur l'initiative de l'Angleterre, invitent la Serbie à renoncer à faire adopter un traité de commerce avec la Bulgarie comme l'une des conditions de la paix. Il serait entendu qu'aussitôt la paix signée, des négociations seraient entreprises pour la conclusion d'un traité de commerce bulgaro-serbe.

— Il se confirme que les velléités belliqueuses des Grecs s'évanouissent rapidement, depuis qu'il est devenu certain qu'ils n'ont rien à attendre de plus du cabinet Gladstone que du cabinet Salisbury.

L'attitude menaçante de la Grèce apparaît de plus en plus comme un moyen d'intimidation.

NOUVELLES SUISSES

Traités. — Comme, jusqu'au 22 février, une entente ne pourra vraisemblablement pas intervenir entre la Suisse et la Roumanie au sujet du tarif des péages, dès le 23 février les importations suisses seront soumises au tarif général roumain.

Militaire. — On écrit à la *Gazette de Lausanne:*

« La sous-section de Sainte-Croix de la Société des officiers a fait, lundi 15 février, dans l'après-midi, sur l'initiative de M. le major Montandon, une expérience très intéressante de télégraphie optique. Par un beau temps, mais avec une neige des plus fortes, qui atteignait souvent une épaisseur de 1m50, 9 officiers, avec 4 de leurs amis, se sont rendus au sommet du Chasseron. Arrivés après une marche pénible de 2½ heures, ils ont aussitôt installé leurs appareils et se sont mis en rapport avec une station dirigée par un lieutenant de carabiniers neuchâtelois, au-dessus du village des Ponts-Martel, à 23 kilomètres de distance.

Quatre dépêches ont été échangées sans la moindre hésitation dans la reproduction des signes.

L'écran du poste du Chasseron se détachait sur l'horizon, celui des Ponts sur la neige. Par le temps clair qu'il faisait, il eût été possible de correspondre même à trente kilomètres, sans station intermédiaire avec les excellentes lunettes dont disposaient les deux postes, l'une d'un grossissement de 50 fois, l'autre de 60 fois.

C'est ainsi une distance double du maximum indiqué dans l'instruction.

Les participants sont revenus fort gaiement, après un copieux pique-nique, enchantés du résultat, qui affirme la valeur pratique de ce système que la Suisse a emprunté à l'Autriche. »

— La fête fédérale des officiers aura lieu à Lucerne les 3, 4 et 5 juillet. On compte sur mille participants, lesquels assisteront le 5 au jubilé de Sempach.

Extradition. — Le Conseil fédéral demande au gouvernement anglais l'extradition du fabricant d'horlogerie Schlæfli, à Londres, qui a extorqué 400,000 fr. à la Caisse hypothécaire à Soleure.

Salutistes. — Le Tribunal fédéral a discuté samedi le recours des salutistes zuricois contre les arrêts du gouvernement de Zurich interdisant les réunions de l'Armée du Salut dans des locaux publics et apportant diverses restrictions au droit d'association et de réunion.

Le dispositif du jugement, qui donne raison aux salutistes, s'appuiera exclusivement sur l'art. 3 de la constitution zuricoise qui garantit « la libre manifestation de toutes les opinions, par la parole et l'écriture, le droit de réunion et le droit d'association. Aucune autre limite ne peut être fixée à ces libertés que celle du droit commun. »

SAINT-GALL. — Le comité d'organisation de la fête fédérale de chant, à Saint-Gall, s'occupe activement de sa tâche. Le comité des logements a déjà retenu les casernes, le manège, les écoles communales et évangéliques, plus des locaux à Saint-Fiden et Bruggen; le conseil de fabrique catholique a également mis des chambres à la disposition du comité.

LUCERNE. — On va agrandir l'hôtel du Pilate et en construire un nouveau, en vue du chemin de fer funiculaire projeté et dont l'exécution paraît assurée. On pourra loger 120 à 150 personnes sur le sommet de la montagne.

THURGOVIE. — On annonce de Frauenfeld l'arrivée des cigognes. Cela ne fait malheureusement pas le printemps.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

— Pendant le mois de janvier, il a été enregistré dans le canton 45 mariages, 300 naissances et 219 décès.

Régional du Val-de-Travers. — On nous apprend, dit le *Réveil*, qu'après des pourparlers, la compagnie du chemin de fer Régional du Val-de-Travers, vient de conclure, avec la compagnie des mines d'asphalte de Travers, un contrat au sujet d'un raccordement entre la ligne du Régional et les mines d'asphalte. Ce sera un agrandissement pour notre petite ligne nationale et nous sommes heureux de l'apprendre, espérant que cette nouvelle affaire, prévue du reste depuis longtemps mais difficile à terminer, contribuera à la prospérité du Régional du Val-de-Travers.

Les travaux pour le prolongement de la ligne de Fleurier à Buttes sont en bonne voie et il y a tout lieu de croire que la construction de ce tronçon sera terminée en temps utile.

Etablissement du Devens. — Le Conseil d'administration de la maison de travail et de correction du Devens a siégé samedi dernier, au Devens, pour examiner les comptes de 1885. Pleine décharge a été donnée au directeur, M. Schwaar, et des remerciements lui ont été votés pour l'activité et le dévouement qu'il apporte dans l'exercice de ses pénibles fonctions. L'insuffisance de recettes que les communes doivent couvrir annuellement s'élèvera pour 1885, en chiffres ronds, à 25,000 fr. M. Emile Bonjour, qui avait fonctionné pour l'année 1885 comme inspecteur de l'établissement, est remplacé pour l'année 1886 par M. Favre-Barrelet.

CHAUX-DE-FONDS. — Un accident est arrivé dimanche après midi, près du Casino. Le fourgon postal a versé, entraînant dans sa chute ceux qui le montaient. Le postillon a eu le poignet démis et son compagnon a été assez fortement contusionné. On dit que les roues du véhicule n'étant pas enrayées, le cheval, poussé par le fourgon, a pris peur et a résisté à la bride.

— On signale en outre un grave accident survenu vendredi soir, sur la route de Bel-Air. Des jeunes gens qui se glissaient vinrent se heurter contre un mur. L'un d'eux a eu la jambe horriblement broyée.

LA SAGNE. — Un ouvrier bûcheron, Christian Steinegger, de Neukirch (cant. Schaffhouse), a été victime de son imprudence. Monté sur un traîneau, chargé de bois, qu'il transportait à bras, il n'écouta pas les conseils d'un voiturier qui le précédait, conduisant des billons. A un moment donné, Steinegger ne fut pas assez fort pour retenir son traîneau et fut précipité sur les billons. Steinegger a une jambe cassée ; il a été transporté à l'hôpital de Neuchâtel.

CORCELLES. — La Société de tir de Corcelles a fixé son tir annuel aux 2 et 3 mai prochain.

LIGNIÈRES. — M. Aug. Krieg, victime de l'accident dont nous parlions hier, est mort dimanche des suites de sa chute.

CHRONIQUE LOCALE

— Dimanche 28 courant aura lieu l'ouverture d'une nouvelle salle du Musée de peinture consacrée spécialement aux dessins, aquarelles et gravures. Les Girardet, Forster, Freudenberger, Mind, de Sandoz-Rollin, Lugardon, Moritz, Lory, Max de Meuron, Imer, G. Grisel, P. de Pury, Ch.-Ed. DuBois, pour ne citer que des artistes suisses, y sont représentés par de nombreuses et intéressantes pages.

— Nous rappelons au public que c'est jeudi 25 courant, qu'aura lieu à l'Hôtel du Mont-Blanc la vente en faveur du Musée d'histoire. Il y aura exposition mercredi après midi.

— Dimanche soir, la Salle ouest de la Tonhalle était remplie d'un gai public qui a accueilli avec des bravos les productions de la *Société théâtrale*. Trois comédies, des plus amusantes et bien enlevées, ont fait ressortir les talents scéniques de plusieurs de ces jeunes gens. Des chansonnettes comiques égayaient les entr'actes. Chacun est sorti de cette soirée enchanté et avec l'espoir de pouvoir bientôt assister à une nouvelle et aussi charmante représentation.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le *Daily News* a reçu de Constantinople, 20 février, la dépêche suivante :

« Dans les cercles bien informés, on exprime l'avis que si un arbitrage était proposé entre la Turquie et la Grèce, en stipulant comme condition préalable le licenciement de toutes les troupes de la frontière grecque, cette idée serait considérée comme acceptable par les deux Etats ».

Athènes, 22 février. — L'escadre grecque a quitté Salamine ; elle a pris la direction du canal d'Eubée.

L'Imprimerie de cette Feuille livre en 2 heures les lettres de faire-part.